

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES

Mobilisations sociales : l'U2P demande des mesures pour préserver l'activité des commerces de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 27 octobre 2026

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

À l'occasion d'une rencontre avec Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, hier, Michel Picon, président de l'U2P, a alerté sur les conséquences des mobilisations sociales du samedi pour les commerçants de proximité, confrontés aux fermetures préventives, à la baisse de fréquentation et au recul de leur chiffre d'affaires, dans un contexte économique déjà morose.

Pour limiter les pertes, l'U2P a demandé au ministre d'autoriser les commerces qui le souhaitent ou le peuvent à ouvrir le dimanche, au moins jusqu'à la fin de l'année. Une mesure pragmatique pour permettre aux commerçants de préserver leur activité.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé une possible hausse anticipée du smic, avant le 1er janvier 2027, manière de redonner un peu de pouvoir d'achat aux plus modestes. De plus, l'éventualité d'un coup de pouce au smic au-delà de l'inflation suscite l'inquiétude de l'U2P. Si l'amélioration du pouvoir d'achat est une nécessité, elle ne doit pas se faire au prix d'une nouvelle hausse du coût du travail. L'U2P appelle à privilégier des mesures permettant d'augmenter le salaire net des salariés sans alourdir les charges des employeurs, notamment en préservant les allègements de cotisations sociales.

« *Soutenir le pouvoir d'achat et préserver les petites entreprises doivent aller de pair. Les mesures adoptées par le gouvernement devront permettre d'amortir la hausse des charges pour les entreprises.* » a ajouté Michel Picon.